



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 31

Votants : 33 (dont 2 procurations)

SEANCE DU 17 FEVRIER 2022

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

N° 5

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

OBJET :

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - F. SENNEPIN - N. COULANGE – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

SPORT

**CONSTRUCTION D'UN
POLE SPORTIF DE
PLEINE NATURE A
LAVOINE MONTONCEL**

MM. R. LOPEZ – E. BARGE - P. SEROR – S. BAUD - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS - JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

**MARCHE DE
MAITRISE D'ŒUVRE
N° 22WC014**

formant la majorité des membres en exercice.

**AUTORISATION DE
SIGNATURE**

Absents ayant donné procuration :

M. Michel MARIEN à M. Patrick SEROR – M. Jean-Marc BOUREL à Mme Nicole COULANGE

Absents excusés :

Mmes et M. M. CHARASSE – C. BENOIT, Vice-Présidents.

Rendue exécutoire :

MM. et Mmes J. TERRACOL – F. SZYPULA – P. COLAS – B. BAYLAUCQ – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - JD. BARRAUD – J. BLETTERY – J. ALAMAZAN – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

Transmise en Sous-Préfecture le :

21 FEV. 2022

Publiée ou notifiée le :

21 FEV. 2022

Secrétaire : Jean-Claude BRAT, Vice-Président.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 03 décembre 2020 donnant délégation au Bureau Communautaire pour « décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles L. 2125-1 2° et R. 2162-15 à R. 2162-26,

Vu la délibération du 1^{er} juillet 2021 qui approuve le programme de l'opération ayant pour objet la construction d'un pôle sportif de pleine nature à Lavoine au pied du Montoncel dont l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 2 700 000,00 € HT, correspondant à un coût total de l'opération de 3 800 000 € HT.

Vu la procédure de concours restreint lancée le 16 septembre 2020 au BOAMP et au JOUE pour la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre,

Vu l'avis motivé du Jury du 19 novembre 2020 de classement des candidatures,

Vu l'arrêté du Président n° 2020-80 du 18 décembre 2020 admettant les candidats suivants à concourir à la phase offre :

- Groupement BRUHAT ET BOUCHAUDY /IGETEC/TISSOT DAMIEN/VICTOR MIRAMAND
- Groupement BONNET TEISSIER ARCHITECTES/ TPF INGENIERIE/ ARPEGE INGENIERIE/ SARL COUDERT VAILLANT ARCHITECTURE
- Groupement MARCILLON THUILLIER ARCHITECTES MTA /CS2N/IGETEC

Vu l'avis motivé du Jury du 19 novembre 2021 de classement des trois projets remis par les candidats,

Vu l'arrêté du Président n° 2021-81 du 23 novembre 2021 désignant l'équipe de maîtrise d'œuvre composée de BONNET TEISSIER ARCHITECTES (mandataire) / TPF INGENIERIE/ ARPEGE INGENIERIE/ SARL COUDERT VAILLANT ARCHITECTURE lauréate du concours,

Considérant qu'en application de l'article 1.2 du règlement de consultation du concours, et conformément à l'article R2172-2 du Code de la Commande Publique, le concours sera suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable en vue de l'attribution du marché public de maîtrise d'œuvre au lauréat du concours,

Considérant la phase de négociations qui s'est déroulée du 8 décembre au 27 janvier 2022 aux termes de laquelle l'offre technique et financière de l'équipe de maîtrise d'œuvre a pris en compte les compléments et adaptations demandées par le maître d'ouvrage,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'approuver la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre n° 22WC014 relatif à la construction d'un pôle sportif de pleine nature à Lavoine Montoncel à l'équipe de maîtrise d'œuvre composée de BONNET TEISSIER ARCHITECTES (mandataire) / TPF INGENIERIE/ SARL COUDERT VAILLANT ARCHITECTURE pour un forfait provisoire d'honoraires fixé à trois cent quatre-vingt-trois mille cent vingt-cinq euros € HT (383 125.00 €

HT) soit quatre cent cinquante- neuf mille sept cent cinquante euros TTC (459 750.00 € TTC) correspondant à :

- Tranche ferme (taux 12.98 %) : 305 030.00 € HT soit 366 036.00 € TTC
PSE n°1 (SSi) : 7 990.00 € HT soit 9 588.00 € TTC
PSE n° 3 (STD) : 11 750.00 € HT soit 14 100.00 € TTC
PSE n°4 (EFAE) : 4 700.00 € HT soit 5 640.00 € TTC
- Tranche optionnelle n° 1 (taux 12.98 %) : 45 430.00 € HT soit 54 516.00 € TTC
PSE n°1 (SSi) : 2 100.00 € HT soit 2 520.00 € TTC
PSE n° 3 (STD) : 4 025.00 € HT soit 4 830.00 € TTC
PSE n°4 (EFAE) : 2 100.00 € HT soit 2 520.00 € TTC

- d'autoriser M. le Président ou la Conseillère déléguée à la Commande publique à signer le marché à passer ainsi que tous documents nécessaires à sa bonne exécution,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les dépenses seront imputées sur l'antenne 2031-8004 du budget annexe Tourisme Montagne Bourbonnaise de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 17 février 2022.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5 DU BUEAU COMMUNAUTAIRE DU 17 FEVRIER 2022

Objet de l'acte : - sport - construction d'un pôle sportif de pleine nature à Lavoine
Montoncel - marché de maîtrise d'oeuvre n° 22wc014 - autorisation de signature

.....
Date de décision: 17/02/2022

Date de réception de l'accusé 21/02/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 17FEV2022_5

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220217-17FEV2022_5-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 5.pdf (99_DE-003-200071363-20220217-17FEV2022_5-DE-1-1_1.pdf)